

DEROULE DE LA CERTIFICATION TOSA OU ICDL

Chèr(e) participant(e),

Au moment du montage de votre dossier de formation, SP Formation Conseil vous a conseillé sur le choix de la certification (dans le cas où cela est possible) et vous a indiqué dans la proposition commerciale quelle certification vous allez passer.

Une fois la convention de formation signée, une feuille de création de compte vous ait remise afin que l'organisme de formation puisse créer votre accès.

A la suite de votre parcours formation, une certification est à effectuer, dans le cadre de votre CPF ou à la demande de votre employeur dans le cadre d'un financement entreprise.

Cette certification se déroule dans la dernière heure, après votre journée de formation à partir de 16h30 ou bien à une autre date convenue en amont avec l'organisme de formation.

Une épreuve qui se déroule sur une heure de temps au maximum.

Le formateur ou la formatrice au courant de votre passage à la certification, vous feront la démonstration d'un test de passage de la certification afin que vous puissiez voir à quoi cela ressemble.

Il s'agit d'une série de questions à choix simples ou choix multiples.

L'organisme de formation est l'organisme évaluateur pour les certifications TOSA et ICDL.

Vos référents pour le passage de la certification sont :

- Caroline Bouvet caroline.bouvet@spformation.com
- Elodie Caillau e.caillau@spformation.com (en suppléance)

Cette certification peut se passer en distanciel par le biais d'une connexion en Visio, par un lien qui vous a été envoyé en amont ou bien en présentiel.

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité et la présenter juste avant le passage à la certification.

En distanciel, l'épreuve sera filmée.

Au cours de la certification, vous vous trouvez en condition de passage d'examens, portable coupé, en mode plein écran, pas de bavardages.

Un évaluateur de SP Formation Conseil sera présent en présentiel ou distanciel, et pourra vous aider en cas de problèmes techniques.


A la fin de votre passage, il faudra penser à bien vous déconnecter de votre session. Un certificat de réalisation ou de passage vous sera envoyé quelques jours plus tard par mail.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter sur notre site internet les liens suivants :

<https://www.spformation.com/pages/agrements-certifications/certification-bureautique/icdl-pcie/>

<https://www.spformation.com/pages/agrements-certifications/certification-bureautique/isograd-tosa/>

Argonay,
Le 9 novembre 2022
Elodie CAILLAU, Directrice



SP Formation Conseil
13 route de Pringy
74370 ARGONAY